

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**

**Siège : Rue des 4 éléments - Pompey**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**Séance du 31 janvier 2019**

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **31 janvier 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **24 janvier 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

<b>Présents</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO – MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	MME DROUOT – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
<b>Absents représentés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO MME RASCAGNERES-GARCIA à M. MAXANT (Marbache)
<i>Champigneulles</i>	MME PLAYE à M. FELICANI MME SCHWARZ à M. DETHOU
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK à M. TRANCHINA
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD à MME HENRY (Custines)
<b>Excusés</b>	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN – MME SCHREIBER
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Frouard</i>	M. BECKER
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

**N°07 – DB du 31/01/2019**

**Rapporteur : M. BERGEROT**

**Mise en place d'un tarif préférentiel visites guidées pour les détenteurs de la carte « Pass Lorraine »**

Le Comité Régional du Tourisme (CRT) Lorraine Tourisme dispose d'une opération de marketing direct, qui consiste à proposer des tarifs préférentiels aux détenteurs de la carte « Pass Lorraine » pour la visite de sites culturels et historiques, musées, événements, restaurants, sites de loisirs... en Lorraine.

L'accueil touristique du Bassin de Pompey participe à la diffusion de cette carte auprès des usagers, moyennant la collecte des coordonnées de ces derniers. Les coordonnées permettent de diffuser par courrier comme par mail des offres aux visiteurs. L'opération fait également l'objet de communication sur les réseaux sociaux et sur les antennes de radios locales.

Cette année, Lorraine Tourisme propose aux offices de tourisme de valoriser leur offre de visites guidées misant sur l'expérientiel (découverte originale du territoire), et lieux habituellement fermés au public.

Les visites guidées « Liverdun au Moyen-âge », proposant une visite costumée et du « Domaine des Eaux Bleues », site habituellement fermé au public, sont éligibles aux critères de Lorraine Tourisme.

Il convient donc de proposer un tarif préférentiel pour le programme de visites guidées individuelles dans le cadre du Pass Lorraine, et d'accorder à Lorraine Tourisme une dotation de billets gratuits lui permettant d'assurer des campagnes promotionnelles.

Les tarifs préférentiels sont proposés comme suit :

Nom de la visite	Tarif plein	Tarif préférentiel	Dotation annuelle de billets gratuits
Liverdun au Moyen-âge – enfants de 6 à 12 ans	8 €	7 €	8
Liverdun au Moyen-âge – famille	23 €	20 €	8
Domaine des Eaux Bleues	3 €	2 €	8

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,
- Après avis favorable de la commission développement économique, commerce, tourisme, emploi et formation professionnelle du 9 janvier 2019,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** la valorisation des visites guidées « Liverdun au Moyen-âge » et du « Domaine des Eaux Bleues » au sein de l'opération Pass Lorraine proposée par Lorraine Tourisme.

**APPROUVE** les tarifs préférentiels applicables aux visites guidées tels que décrits ci-dessus.

**APPROUVE** la dotation de billets gratuits à Lorraine Tourisme à des fins de promotion, telle que proposée ci-dessus.

### VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

----

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRILIC